

CALENDRIER SUR L'ÉLABORATION DE L'EXAMEN D'ADMISSION POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Session de juillet 2024

8 avril – 26 juillet (17h00) - inscription en ligne sur la plateforme des candidats qui passent l'examen d'admission aux programmes d'études dans le domaine de la Santé

8 avril – 29 juillet (12h00) - inscription en ligne sur la plateforme des candidats des facultés des sciences juridiques, économiques, informatiques et techniques, des sciences sociales et humaines et de l'éducation physique et sportive et des candidats de tous les programmes d'études universitaires de master

29 juillet (10h00) – tests d'admission à choix multiples pour tous les programmes d'études de licence dans le domaine de la santé

29 juillet (17h00) – publication des résultats de tous les programmes d'études et soumission d'éventuels recours dans les 2 heures suivant la communication des résultats ; les recours sont réglés le jour même,

30 juillet – 31 juillet – confirmation des places en payant les frais de scolarité et en signant le contrat d'études; ainsi que soumettre au secrétariat facultaire du dossier personnel comprenant tous les documents mentionnés dans la présente Méthodologie, incluant la preuve du paiement des frais de scolarité; le non-paiement des frais de scolarité et ne pas soumettre le dossier personnel dans les délais impartis entraîneront la perte de la place obtenue grâce au concours et la redistribution des places vacantes.

1 août – redistribution des candidats sur les places inoccupées

2 août – publication des résultats définitifs

Session de septembre 2024

La session d'admission de septembre 2024 est organisée uniquement pour les programmes d'études où les places n'ont pas été complétées après la session de juillet 2024, selon le calendrier suivant :

2 septembre – 20 septembre (17h00) - inscription en ligne sur la plateforme des candidats qui passent l'examen d'admission aux programmes d'études dans le domaine de la Santé

2 septembre – 23 septembre (12h00) - inscription en ligne sur la plateforme des candidats des facultés des sciences juridiques, économiques, informatiques et d'ingénierie, des sciences sociales et humaines et de l'éducation physique et sportive et des candidats de tous les programmes d'études universitaires de master

23 septembre (10h00) – test d'admission à choix multiples pour tous les programmes d'études de licence dans le domaine de la Santé

23 septembre (17h00) – publication des résultats de tous les programmes d'études et soumission d'éventuels recours dans les 2 heures suivant la communication des résultats ; le règlement des recours se fait le jour même,

24 septembre – 25 septembre – confirmation des places en payant les frais de scolarité et en signant le contrat d'études; ainsi que soumettre au secrétariat facultaire du dossier personnel comprenant tous les documents mentionnés dans la présente Méthodologie, incluant la preuve du paiement des frais de scolarité; le non-paiement des frais de scolarité et ne pas soumettre le dossier personnel dans les délais impartis entraîneront la perte de la place obtenue grâce au concours et la redistribution des places vacantes.

26 septembre – redistribution des candidats sur les places vacantes

27 septembre – publication des résultats définitifs

Pour les études universitaires de licence, **les candidats internationaux (hors UE)** sont admis en évaluant les performances scolaires et les réalisations personnelles, selon la grille d'évaluation (annexe 3), selon le calendrier suivant :

Session de juillet 2024

8 avril – 23 juillet (17h00) - inscription des candidats sur la plateforme en ligne

24 juillet - 25 juillet – évaluation de la performance scolaire et des réalisations personnelles

26 juillet – publication des résultats et soumission des recours éventuels dans un délai de 2 heures à compter de la communication des résultats ; le règlement des recours se fait le jour même,

27 juillet – 31 juillet – confirmation des places par le paiement des frais de scolarité et la signature du contrat d'études ; (copie du reçu/ordre de paiement) sera communiquée au secrétariat de la faculté par courriel au plus tard le 31 juillet ; le non-paiement des frais de scolarité dans le délai imparti entraînera la perte de la place obtenue par le concours et la redistribution des places vacantes.

1er août – redistribution des candidats sur les places inoccupées

2 août – publication des résultats définitifs

En cas d'inoccupation de toutes les places pour les programmes d'études universitaires de licence, la deuxième **session d'admission pour les candidats internationaux (hors UE) est organisée en septembre 2024** par évaluation des performances scolaires et des réalisations personnelles, selon la grille d'évaluation (annexe 3), selon le calendrier suivant :

2 septembre – 18 septembre (17h00) - inscription des candidats sur la plateforme en ligne

19 septembre - 20 septembre – évaluation des résultats scolaires et des réalisations personnelles

20 septembre (17h00) – publication des résultats et soumission des recours éventuels dans un délai de 2 heures à compter de la communication des résultats ; les recours sont réglés le même jour,

21 septembre – 24 septembre – confirmation des places par le paiement des frais de scolarité et la signature du contrat d'études ; (copie du reçu/ordre de paiement) sera communiquée au secrétariat de la faculté par courriel au plus tard le 24 septembre ; le non-paiement des frais de scolarité dans le délai imparti entraînera la perte de la place obtenue par le concours et la redistribution des places vacantes.

25 septembre – redistribution des candidats sur les places inoccupées

27 septembre – publication des résultats définitifs